



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ☎ laconcorde.independante@aol.fr

Date : 19/11/2018

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR **MAISON DES SPORTS DE METZ LE 20 OCTOBRE 2018**

Membres présents: ABDELFAZI Allan - ATTIBA HENRY Denis- ATTIBA Christine - BLAISE Joël - CHEVALLOT Francis - COLUCHE David - DUCHENE Pascal - GIUSTI José - GLE Christiane - KURZ François - LEQUERTIER Chantal - MIETTON David -PIDOL Patricia - RABELLINO Michel - SCHMITT Karine - STERNITZKY Michèle.

Membres excusés: ASSA Philippe - SCHMITT Didier - SCHWARTZ Emile -THOMASSIER Christian.

BILAN DE LA SAISON 2018

CHAMPIONNATS REGIONAUX

SELTZ (67): (Promotion – TV – Doublette Mixte)

Bonne organisation sur les 3 jours de compétition.

Terrains tracés règlementairement – Marqueurs sur tous les terrains à partir des 8^{ème} de finale.

Carré d'honneur règlementaire et fermé.

Le vin d'honneur a été offert par le club organisateur pendant les 3 jours.

Un rapport d'une joueuse qualifiée au Doublette Mixte, du comité de Haute Marne est arrivé à la présidente mettant en cause l'arbitre, Mme GLE Christiane, pour non-respect des tenues – non présence sur les terrains.

En raison du temps (pluie et froid) le jury avait autorisé les joueurs et joueuses à partir un vêtement de pluie ou chaud sur leurs tenues. Les propos de cette joueuse ne sont pas fondés.

Après avoir recueilli l'avis du responsable de la commission de discipline régionale, un courrier a été envoyé à cette joueuse lui notifiant qu'aucune suite ne sera donnée.

OBERHOFFEN (67) (TJP):

Très bonne organisation. Terrains tracés et marqueur sur toutes les parties.

Il est à regretter que certains arbitres étaient vêtus de jeans noirs alors que le jeans quel que soit sa couleur et sa forme est interdit pour les joueurs.

Il est nécessaire que la commission d'arbitrage régionale fasse un rappel à tous les comités départementaux sur la tenue obligatoire des arbitres sur les championnats régionaux.

PONT A MOUSSON (54) (Doublette – Triplette – Individuel – Jeunes)

Très bonne organisation.

Le Championnat des jeunes était trop en retrait par rapport aux championnats Seniors. Il aurait été préférable que les terrains soient fermés par des barrières. Quelques terrains étaient à retracer mais les responsables de la table de marque ont géré.

Il a été constaté que certains jeunes étaient vêtus de jeans malgré l'interdiction.

Pour 2019, aucune tolérance ne sera acceptée. Un effort de communication doit être mis en œuvre par les comités départementaux.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Arrêt déjeuner : Les accompagnateurs n'ont pas joué le jeu pour les repas. Un décalage avait pourtant été prévu pour chacune des catégories dès 11h30 en accord avec le club organisateur. Malgré ça, tout le monde a été se restaurer en même temps d'où une grande affluence.

REMIREMONT (88) (DJP)

Bonne organisation. De très belles parties longues et âprement disputées.

Terrains tracés et marqueurs sur chaque partie le 2^{ème} jour.

Les équipes des CD67 et 68, qui autorisent la non homogénéité pour ce championnat portent leur tenue club qui n'est pas identique à l'équipe en cas de NH.

CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Les résultats dans l'ensemble sont très moyens. A noter tout de même 2 demi-finales

Tête à Tête Masculin : Alexandre BESONHEZ (08)

Doublette Masculin : Frédéric MACHNIK et Mathieu GASPARI (57)

1 ¼ de finale chez les cadets : GREMESE Lucas et Rémi – ROMANJUK Thomas (57)

Fréjus: de nombreux manquements signalés : parkings payants – repas réservé mauvais – Boissons pas fraîches alors qu'il faisait très chaud – Le CD 52 a récupéré ses voitures à la fourrière.

A l'hôtel quelques petits soucis de chambres dû à des joueurs qui sont venus accompagnés alors que le comité régional n'a pas été prévenu.

Strasbourg: Circulation difficile (habituel) mais super carré d'honneur, malheureusement très peu de public le dimanche.

Caen: Terrains très techniques – tarifs des boissons élevés pour les CDF Jeunes – un Carré d'honneur minimaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019

Il sera versé 5 repas par joueur et délégué et non plus 6. Le forfait repas du dimanche soir pourra être versé en fonction des résultats.

Suite à l'envoi du tableau des répartitions des équipes aux différents CDF, il n'est possible d'avoir plus qu'une ou 2 équipes maximum par CDF. Donc le comité régional a demandé 2. Pour le Triplette masculin il a été demandé de maintenir les 4 comme cette année. En attente de réponse de la FFPJP.

Doublette et Triplette Jeu Provençal: Possibilité de demander 3 équipes en 2019.

Après vote le comité directeur et à la majorité rejette cette proposition et reste sur 2 équipes.

FINALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CRC

Le règlement intérieur du CRC est dans sa rédaction finale.

Il a été transmis à la fédération pour validation. Quelques corrections minimales sont demandées et réalisées.

Ce RI est devenu définitif et validé. Il a été soumis à M. VAISSIERE Laurent, responsable de la commission de pilotage du CNC Fédéral, qui l'a validé et confirmé son application dès 2019. Une fois les corrections effectuées, il sera diffusé à tous les présidents et présidentes de nos comités départementaux.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Question du CD88 concernant le CDC Vétérans : Est-il obligatoire de constituer des équipes de 6 joueurs pour les divisions inférieures à la 1^{ère}.

Réponse : Oui sinon contraire au règlement fédéral. Idem pour le CRC Provençal qui passe à 6 joueurs en 2019. En 2019 et pour le CRC Vétérans Alsace, le champion 2018 sera qualifié. Ceci afin de rattraper le décalage depuis 2017.

Pour le comité régional 1 seule montée en national

CRC Open : 3 montées (1 Alsace – 1 Champagne Ardenne – 1 Lorraine)

CRC Féminin : 2 montées

Listes des joueurs brûlés: La question qui s'est posée était de savoir si un vétérans pouvait participer Vétérans et à l'Open

Réponse reçue : oui ils peuvent participer aux 2. (Règlement national)

Problème dans le CD55 avec une seule équipe féminine inscrite en CDC pour 2018. La question a été posée lors du dernier conseil national à Marseille.

Réponse : Pour respecter le principe des montées et descentes un minimum de 4 équipes est requis pour organiser un championnat des clubs. (CR du comité directeur fédéral de Septembre 2018)

COUPE DU GRAND EST 2018

Une convocation sera transmise à l'ensemble des clubs participants.

Sur cette convocation figureront les noms des 8 clubs qualifiés.

Le CD08 est sollicité pour la désignation de l'arbitre qui devra obligatoirement être au minimum régional.

Déléguée: Mme Christine ATTIBA.

Comme le prévoit le règlement, le trophée sera remis en jeu chaque année.

Une participation financière sera prévue (à définir)

Clubs qualifiés :

CD08 : Les Capucins de Pouru St Rémi

CD10 : Le Bouchon D'Essoyes

CD51 : Escal Witry Lès Reims

CD54 : Pont A Mousson

CD55 : St Mihiel

CD57 : Freyming Sainte Barbe

CD67 : CB Strasbourg

CD88 : Rambervillers

PRÉPARATION AG 2018

Pour rappel l'assemblée générale du Grand Est se tiendra le 15 décembre 2018 à Munster à 9 heures 30.

Le menu du repas du midi est déterminé.

Les comités départementaux devront désigner leurs représentants (2 par CD) qui constitueront l'assemblée générale. Pour ceux dont l'AG départementale est après celle du Grand Est, les représentants seront ceux désignés lors de leur dernière AG.

MM. CANTARELLI Joseph, vice-président délégué et M. STIRMEL Claude, membre de la FFJPJ seront invités à l'AG.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Depuis notre réunion, les invitations ont été envoyées et M. CANTARELLI sera présent avec son épouse et M. STIRMEL étant déjà pris ne pourra pas y assister.

PRÉPARATION SAISON 2019

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

Le CD 51 demande la participation au championnat régional doublette provençal pour 2 équipes de ce comité. Accordée.

La répartition des équipes à qualifier par CD aux championnats régionaux 2019 sera calculée en fonction de la participation aux championnats départementaux 2018. David COLUCHE est chargé de préparer le tableau et de le transmettre à chaque comité départemental.

FINANCES

-7400 € constatés au 20/10/2018 (hors remboursement de la fiche financière fédérale qui devrait arriver avant la fin du mois)

Nous avons sollicité la Grande Région pour un montant de 40000 €. Il a été proposé ce montant mais pour 4 ans (10000 € par année)

Pour rappel la ligue de Lorraine à elle seule percevait 9000 €.

Un budget prévisionnel de 5000 € avait été arrêté pour l'ensemble des CRC. Compte tenu de la situation financière du comité régional, celui-ci ne sera pas mis en œuvre.

La clôture des comptes sera effective le 31/10/2018.

Redevance licence 2019 (idem que pour 2018)

CDF 2019 : 5 repas au lieu de 6 comme cette année (pour les CDF à plus de 500 km – 3 repas au lieu de 4 pour les CDF à moins de 500 km).

DERNIERES DÉCISIONS FÉDÉRALES

Un tableau concernant les tenues a été transmis avec le dernier CR fédéral.

Le Calendrier unique, cher à notre regretté Michel DESBOIS est mis en place dès 2019.

Rappel sur la tenue des délégués des équipes aux championnats de France : les délégués ont obligation de porter la tenue officielle de leur comité départemental ou régional.

Projet d'une journée nationale en famille (compétition intergénérationnelle). Le comité régional va réfléchir à ce projet et voir ce qui pourrait être organisé.

Validation par la FFPJP du nombre maximum d'équipes à qualifier pour les championnats régionaux : 32 équipes.

Seules les régions Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône Alpes qualifient encore par commission territoriale.

Possibilité de le faire encore jusqu'en 2020. A partir de 2021, plus aucune équipe ne sera qualifiée par CT.

Arbitres de 65 ans et + en 2019: certificat délivré par un médecin du sport ou un généraliste leur seront demandés pour pouvoir continuer à arbitrer. Ce certificat sera à renouveler chaque année.

Le règlement des concours régionaux a été mis à jour par les présidents des comités régionaux. Karine Schmitt l'a transmis à la FFPJP qui le validera lors de leur réunion de fin novembre. Application demandée dès 2019. En attente du retour du comité directeur fédéral.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

CONGRES FÉDÉRAL 2019 A TROYES

Début du congrès le vendredi à 14 heures.

Accueil des délégations uniquement à partir du vendredi matin.

La présidente propose qu'Allan, vice-président du CR et qui n'a jamais participé à un congrès national soit la deuxième personne du Grand Est désignée.

Le comité dans son ensemble est favorable à cette proposition.

Francis CHEVALLOT Président de l'Aube et organisateur du congrès 2019 précise que les subventions promises lui font défaut (seuls 6000 € de la ville de Troyes sont actés sur un budget prévisionnel de 50000 €)

Quelques problèmes de stationnement seront possibles.

DISCIPLINE

Une demande de remise de peine est présentée par Jimmy MONIN (51)

Après vote, le comité directeur a décidé de refuser cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

La Présidente

Mme SCHMITT Karine

Le secrétaire Général

M. ATTIBA-HENRY Denis

